

Famille : VOCHYSIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Vochysia spp.

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : blanc rosâtre
 Aubier : peu distinct
 Grain : grossier
 Fil : droit ou contrefil
 Contrefil : léger

Notes : Bois blanc rosâtre à brun rosâtre. Parfois canaux traumatiques en lignes.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 100 cm
 Épaisseur de l'aubier : de 3 à 8 cm
 Flottabilité : flottable
 Conservation en forêt : faible (doit être traité)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,52	0,09
Dureté monnin* :	1,7	0,4
Coeff. de retrait volumique :	0,52 %	0,08 %
Retrait tangentiel total (RT) :	9,8 %	2,0 %
Retrait radial total (RR) :	3,7 %	1,1 %
Ratio RT/RR :	2,6	
Pt de saturation des fibres :	31 %	
Stabilité en service :	peu stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	43 MPa	7 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	74 MPa	14 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	11980 MPa	2356 MPa
(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm ²)		
Facteur de qualité musicale : 122,3 mesuré à 2699 Hz		

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 4 - faiblement durable
 Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)
 Termites : classe S - sensible
 Imprégnabilité : classe 3 - peu imprégnable
 Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)
 Essence couvrant la classe 5 : Non
 Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).
 Peu à moyennement résistant aux champignons selon les espèces.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté
 En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté
 En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale à lente

Risque de déformation : élevé

Risque de cémentation : non

Risque de gerces : peu élevé

Risque de collapse : oui

Notes : A sécher lentement et prudemment pour réduire les défauts en particulier le collapse dans les fortes épaisseurs. Débits sur quartier recommandés.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal

Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié

Outils d'usinage : ordinaire

Aptitude au déroulage : bonne

Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Maintenir les couteaux affûtés afin d'éviter les surfaces pelucheuses.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : faible tenue

Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement NHLA (Janvier 2007)

Classements possibles : FAS, Select, Common 1, Common 2, Common 4

En Guyane cette essence est exploitée et commercialisée sous les noms de KOUALIS, WANA KOUALI ou MOUTENDE KOUALI ; son classement d'aspect s'effectue selon les règles locales "Bois guyanais classés" (1990).

Classement possible : Choix 1, choix 2, choix 3, choix 4

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Intérieur de contreplaqué

Menuiserie intérieure

Coffrage

Panneau latté

Meuble courant ou éléments

Articles tournés

Face ou contreface de contreplaqué

Emballage-caisserie

Lambris

Panneaux de fibre ou de particules

Moulure

Lamellé-collé

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Belize	YEMERI	Bolivie	CAMBARA
Bolivie	PLUMERO	Brésil	QUARUBA
Brésil	QUARUBATINGA	Colombie	DORMILON
Colombie	GOMO	Colombie	SOROGA
Équateur	BELLA MARIA	Équateur	CHIMBULLA
Équateur	LAGUNO	Guyana	ITEBALLI
Guyane française	KOUALI	Honduras	QUARUBA
Pérou	GOMA AMARILLA	Pérou	QUILLO
Pérou	QUILLOSISA	Suriname	KWARI
Suriname	WANAKWARI	Suriname	WATRAKWARI
Suriname	WISWISKWARI	Vénézuela	SALADILLO
Royaume-Uni	YEMERI		

